

MAINS LIBRES

Réunion des adhérents 19 novembre 2010

Compte-rendu : Marie-Ange Schiltz

Présents : Françoise Aba, Elisabeth Bourguinat, René Brousse, Mark Coffie, Patrick Darchy, Bernard Dubois, Philippe Dupagne, Jacques Eggenhols, Véronique Etienne, Drahamani Gary, Dariuz Gorski, Chantal Guerre, Jérôme Leblanc, Julien Lesut, Pascal Lodin, Frédéric Mantuila, Martine Martin, Paul Mazerand, Yolanda Rodriguez, Frédéric Rosin, Jacqueline Rossi, Patrice Sadia, Anne Sarfati, Marie-Ange Schiltz, Patrice Seauve, Chloé Tibouville, Jean-Pierre Wilhelm

Excusés : Yolande Bouviala, Stéphane Gourvellec, Jeanne Kalt, Jean Redeuil

La réunion commence à 20 h. 05

1 - Point sur le règlement intérieur en ce qui concerne l'occupation de la terrasse

Elisabeth fait l'historique de l'affaire. Plusieurs usagers de la bagagerie avaient pris l'habitude de dormir sur la terrasse Lautréamont juste à côté du local sans démonter les tentes pour la journée ce qui était en contradiction avec le règlement intérieur qui dit que les usagers s'engagent à ne pas occasionner de nuisances à proximité du local de l'association. A cela s'ajoute une autre contradiction avec le but de l'association qui est de fournir un casier pour que les usagers soient libres de circuler et non pour ajouter un casier à des tentes pleines juste à côté de la bagagerie. Lors de sa création, l'association a pris l'engagement de ne pas poser de problème de fixation de tentes aux alentours du local. Elisabeth fait une proposition : ceux qui veulent une tente font leur choix, rendent le casier et font ce qu'ils veulent ou vont la planter ailleurs. L'attitude impossible, c'est la tente et le casier au même endroit.

Selon *Chantal*, dans une déclaration récente, Sarkozy a ordonné aux policiers de ne pas embêter les gens qui occupent des tentes si leurs propriétaires ne posent pas de problème. Elle émet des soupçons contre quelqu'un qui a appelé les agents de police pour vérifier les tentes installées sur la terrasse.

Elisabeth confirme qu'elle a appelé le capitaine Malzieu mais pas pour lui demander de virer les tentes. Il a souhaité s'assurer lui-même de la situation et a envoyé quelqu'un à cet effet, ce qui est normal. Elle n'a pas entendu parler de consignes au sujet des tentes de la part de Sarkozy et indique que, d'après ce que lui a dit le capitaine Malzieu, aucune tente permanente n'est tolérée dans tout le premier arrondissement, avec une certaine tolérance pour les zones situées près des quais.

Chantal reproche à Elisabeth de manquer de cœur et de faire preuve de non assistance à personne en danger à l'égard de Laurent, qui est très malade et qui, ayant rendu son casier, ne peut plus venir à la bagagerie.

Elisabeth exprime sa compassion pour Laurent mais indique que c'est lui qui a pris la décision de rendre le casier. Elle précise que s'il accepte de se plier au règlement intérieur, à savoir ne pas laisser sa tente sur la terrasse dans la journée, il peut tout de suite reprendre un casier.

Elisabeth reconnaît s'être énervée : elle vient toujours par le petit escalier, ignorait que certains laissent leurs tentes toute la journée et a été très choquée quand elle l'a découvert par hasard, de surcroît à l'occasion d'une visite avec l'architecte de la Ville. Elle répète que l'engagement Mains Libres permet de monter les tentes sur la terrasse le soir car cela ne dérange personne mais exige de les démonter le matin.

Jérôme demande si une fois par mois on ne pourrait pas envisager l'intervention d'une personne qui s'occupe individuellement des usagers

Elisabeth signale que, outre le suivi social assuré par nos associations partenaires, nous avons un nouveau partenariat avec la Croix Rouge en particulier avec *Gislaine Bouayad*, médecin, qui fait un accompagnement très personnalisé mais ne peut prendre qu'une personne à la fois. Pour l'instant elle suit *Lydie* qui semble très contente.

Jérôme : « Quand je suis arrivé à Paris, j'étais ado et complètement paumé, ça aurait été bien que je sois suivi. La tente ça ne plait pas, la première fois que j'en ai vu j'ai été choqué mais c'est quand même mieux que les cages d'escalier et autres endroits ».

Martine a mal pris le message de *Bernard D.* qui, en réponse à la maladie de Laurent, a dit qu'il n'y avait pas de cas particulier. Elle demande une réunion avec le maire du 1^{er} et le capitaine Malzieu pour éclaircir le droit des tentes dans le 1^{er} arrondissement.

Philippe, en tant que SDF, nous invite à nous reporter 4 ans en arrière, lorsqu'il y avait installation de tentes sous Beaubourg. Ils avaient de bons rapports avec les policiers jusqu'au matin où ils sont venus en force de bonne heure en leur intimant de démanteler les tentes pour le soir. L'intervention a été beaucoup plus rude que celle d'*Elisabeth*. Heureusement il y avait la bagagerie et une solution pour la nuit a été offerte à St Leu. *Philippe* en tant que vice président, rappelle que la bagagerie a été créée pour rendre la mobilité mais pas pour s'installer la journée à proximité du local. Il trouve excellente l'idée de *Martine* d'organiser une réunion avec le maire du 1^{er} et le capitaine Malzieu.

Jacqueline et Anne, Frédéric M. n'ont pas envie de prendre la parole ; *Anne S* précise quand même que tout ce qu'a dit *Philippe* est bien et que ça montre que la situation des SDF les confronte toujours à des choses inadmissibles.

Jean-Pierre a tout de suite compris les enjeux pour la bagagerie et a rangé sa tente pour la journée dès qu'*Elisabeth* le lui a demandé.

Elisabeth en profite pour remercier tous ceux qui ont plié leur tente immédiatement.

Véronique trouve qu'il est très difficile de se prononcer parce que ça touche à quelque chose qu'on n'imagine même pas, nous ADF. Au niveau symbolique une tente c'est important mais pour la bagagerie l'installation d'un campement aux abords de son local c'est embêtant. Elle a trouvé la décision très rapide, elle aurait préféré une réunion.

Jacques a une solution qui pourrait être favorable à tout le monde, la légion étrangère, les casernes : il faudrait qu'ils acceptent les gens à la rue l'hiver dans toutes les casernes désaffectées de Paris.

René précise qu'il est évident que l'association n'a rien contre les tentes, c'est un progrès par rapport à dormir sans rien dans la rue. Le problème se situe par rapport à la bagagerie. Dès la première réunion, la Ville avait émis la crainte que l'installation de la bagagerie crée un point de fixation. Il rappelle que la bagagerie s'adresse d'abord à ceux qui sont mobiles, des tentes pour la nuit ou des tentes à 300 m du local mais pas plus.

Elisabeth est également favorable aux tentes : d'ailleurs les casiers sont prévus d'une taille suffisante pour pouvoir les ranger.

Patrice S. pense que c'est une question délicate, il comprend l'angoisse qu'on a de ne pas avoir d'espace pour dormir. La bagagerie est un endroit précieux où l'on peut s'asseoir, boire quelque chose, il y a en plus de la convivialité et de la dignité retrouvée car on peut participer. On peut ranger sa tente à la bagagerie. Mais il faudrait faire un effort d'explication sur le but bien précis de l'association et comprendre l'angoisse des usagers. Il faudrait faire plus de pédagogie afin de faire comprendre aux usagers ce qu'est la notion de proximité par rapport à la bagagerie. Il va falloir trouver des solutions à tête reposée, Mains Libres est une famille, tous ensemble nous devons trouver les solutions pour tous les camarades.

Pascal comprend que les tentes ne doivent pas rester à quelques mètres de la bagagerie mais pour l'hiver on pourrait peut être autoriser les usagers à rester la journée dans leurs tentes.

Patrick rappelle qu'en dehors de la bagagerie, il y a des accueils de jour. Il ajoute qu'il est « incapable de rester dans une tente toute la journée » et signale que là où il est en ce moment, les flics sont passés pour lui dire de dégager.

Frédéric Rosin remarque que le fait de garder les tentes installées peut provoquer des problèmes avec les flics lorsqu'ils voient une tente toute la journée, tous les jours. On pourrait penser peut être à une tolérance pour le dimanche.

Paul apporte son soutien à Elisabeth. Il travaille dans d'autres associations et sait que ce qui tue les associations c'est le laxisme. Même si c'est très dur, les décisions prises doivent être respectées même si elles n'ont pas été bien perçues. Si on n'est pas content des règles, il faut provoquer des réunions pour en discuter et éventuellement en changer. Mais tant que la règle n'est pas changée, il faut la respecter à moins de ne plus participer à l'association.

Pour *Yolanda* ce n'est pas une histoire de tentes mais une histoire d'engagement de l'association que l'on doit respecter. Elle souligne que si l'on pouvait trouver un accord entre nous sans faire appel à d'autres arbitrages, ce serait mieux.

Marie-Ange soutient la décision d'Elisabeth mais regrette que le ton soit monté si vite.

Bernard D. demande le respect du règlement, il ne faut pas de point de fixation de tentes autour de la bagagerie. L'utilisateur qui ne respecte pas le règlement se trouve de fait hors de l'association.

Gary se rappelle le mois de mai 2006, la bagagerie à sa fondation et compare à la situation actuelle. Il y a beaucoup de changement, les anciens savent comment la bagagerie a été organisée. La Ville va nous donner le prochain local mais si on lui demande plus, la Ville pourrait refuser et le plus et le local. *Elisabeth* va trop vite, il faut penser plus collectif. Elle aurait dû immédiatement faire appel au conseil d'administration. Il rappelle l'importance de la bagagerie pour les fondateurs SDF, l'importance alors de pouvoir se débarrasser des bagages et de porter collectivement le projet.

Elisabeth reconnaît qu'elle s'est énervée. Elle présente ses excuses. Comme l'a dit *Chantal*, l'histoire du local est stressante pour elle, car elle se trouve dans un rapport de force avec la Ville. L'après-midi où elle a découvert le campement, elle faisait visiter l'ancien local à l'architecte de la Ville. Quand elle a voulu lui montrer la sortie de secours, elle n'a pas pu ouvrir la porte car une tente était installée juste contre l'issue. Elle est sortie sur la terrasse et c'est là qu'elle a vu les 12 tentes. Elle se donne beaucoup de mal pour trouver un local, elle est en contact avec des interlocuteurs officiels à qui elle doit démontrer l'importance de la bagagerie et prouver sa crédibilité. Quand elle a découvert 12 tentes installées aux abords du local en présence d'un de ces interlocuteurs, elle a eu peur que cela puisse nous faire du tort dans nos négociations avec la Ville, et sachant que les gens de la SemPariSeine viennent continuellement sur le site pour préparer le lancement du chantier, elle s'est dit qu'il fallait arrêter ça tout de suite pour ne pas créer de problème sur les négociations sur le nouveau local. En plus, elle veut absolument éviter toute pétition de riverains contre la bagagerie : nous nous sommes tellement battus pour essayer de faire admettre l'existence de cet équipement et pour essayer d'inclure les SDF et l'association Mains libres dans le quartier, que pour elle serait un grave échec.

Jérôme rappelle que depuis sa création, l'association a connu beaucoup de gens qui s'en sont sortis mais aussi d'autres « comme moi » qui ont régressé, il y a des hauts et des bas.

Elisabeth lui répond que c'est justement en raison de ces hauts et de ces bas qu'il faut que la bagagerie puisse exister longtemps, afin de donner à chacun le temps et l'opportunité de sortir de la rue. Au passage, elle précise que si on donne le droit d'installer les tentes des usagers autour de la bagagerie, il faut donner le même droit à tous, ce qui signifie potentiellement 50 tentes qui peuvent s'installer. Qui peut croire que la mairie, la police et les riverains accepteraient cela ? D'autant que dans ce cas, il y a aussi des SDF non membres de la bagagerie qui viendraient s'y ajouter.

Patrice de S si on s'est engagé auprès des riverains à ne pas faire de bruit, il faut respecter notre engagement.

Julien, nouveau, remercie ceux qui l'ont accueilli à Mains Libres ainsi que ceux de l'association qu'il ne connaît pas encore. Pour la terrasse, il a dormi sur un carton à côté de la bagagerie et peut témoigner que personne ne fait de chahut après 10 h. du soir, « ceux qui foutent le bordel c'est des extérieurs ». Les policiers sont super sympas avec nous. Il souhaite que dans le nouveau local on prévoie un accueil de jour avec des travailleurs sociaux qui s'occupent de nous. Quelque chose qui dépasse ce que propose la bagagerie actuelle.

Françoise : Quand on a créé la bagagerie c'était pour rendre la mobilité aux gens. Cela dit, les gens ont le droit de ne pas être mobiles, mais à condition de respecter les

règles. Quand on « casse » Elisabeth, elle a envie de rappeler qu'on est tous co-responsables de la bagagerie. *Gary* disait qu'on est une famille, on est nombreux, elle ou d'autres peuvent aider à remplir un dossier DALO, ça marche assez bien en ce moment. Si on ne remplit pas de dossier on n'a aucune chance d'avoir un logement.

Chloé a été surprise de la rapidité et de l'ampleur qu'a prise l'affaire. Une réunion aurait peut-être été nécessaire plutôt que d'arriver à des engueulades. Ce qui est difficile quand on vit dehors, c'est qu'on vit dans l'espace public, alors 300 m autour de la bagagerie c'est aussi l'espace public, où est la limite ?

Mark « quand je suis arrivé il n'y avait pas de tente, c'était l'endroit de planque de la police du quartier. « Le voisinage de la bagagerie ça parle, il faut faire attention ».

Paul rappelle qu'Elisabeth n'avait pas vu l'installation des tentes car elle ne passait jamais par la terrasse, aussi a-t-elle été surprise. Il faut aussi se retourner contre tous les adhérents qui avaient vu la situation sans soulever le problème.

Elisabeth retient l'idée d'organiser une réunion avec le maire et le capitaine. Avec Paul, elle pense que tant que la règle n'est pas changée, il faut la respecter.

2 - Le local

Elisabeth nous informe que dès la fin de la semaine prochaine, il faut donner au bureau d'étude de la ville notre version définitive sur l'aménagement du local.

Jérôme demande si c'est sûr qu'on a le local.

Elisabeth le rassure sur ce point. C'est nous qui réservons notre décision jusqu'à ce qu'on ait la preuve que l'aménagement sera convenable (par exemple en ce qui concerne la ventilation et l'isolation). Jusqu'ici ça a bien marché, la Ville prend en charge les travaux et le loyer, et Elisabeth espère obtenir que la Ville paie également les charges, comme dans le local actuel. Reste un problème de coordination entre la date de libération du local actuel fixée officiellement au 15 janvier et la fin du chantier. On ne peut emménager tant que les travaux ne sont pas finis. Elle a eu une petite réunion de travail avec des responsables du chantier (Jean était également présent), et d'après eux le chantier devrait durer un mois de plus que ce qui a été prévu. En effet, le futur local est une « passoire » sur le plan thermique car il y a d'importants courants d'air. Il sera nécessaire de murer les vitrines actuelles et de prévoir dans ces murs des fenêtres et une sortie de secours, ce qui demande des travaux relativement lourds.

Elle en a parlé au directeur du projet de rénovation des Halles, M. Hucher, en lui demandant si cela posait problème que la bagagerie reste sur la terrasse éventuellement un peu après le démarrage des travaux. Il a répondu que s'il y avait un ou deux retardataires, ce n'était pas trop grave. On va recevoir une lettre de préavis de libération des locaux mais, d'après ce qu'elle a compris, sans date précise.

Elisabeth donne quelques indications supplémentaires à la suite de cette réunion technique : le principe de la mezzanine est définitivement écarté. L'emplacement de l'évier pour la cuisine et celui de l'accueil doivent être inversés pour des raisons d'écoulement des eaux usées. Elle a reçu de nombreux avis d'adhérents selon lesquels c'est le plan n°6 qui paraissait le plus approprié (avec la porte de la salle des casiers exactement en face de la salle d'accueil).

Elisabeth rappelle rapidement les discussions de la dernière réunion sur l'installation de micro-ondes, de frigos, d'un lave-vaisselle, du choix d'une vaisselle non jetable, de la possibilité ou non pour les usagers de ranger des denrées personnelles ou des bouteilles d'eau dans le frigo. Une idée lui avait paru être intéressante : le fait que, même si le frigo est plus grand qu'aujourd'hui, on retienne le principe que tout ce qu'on met dedans est à tout le monde. Chacun peut décider alors de les utiliser ou de jeter les produits au cas où ils seraient périmés. Elle pense qu'on a déjà suffisamment discuté de cette question et que c'est maintenant au conseil d'administration de trancher. Une autre question mérite d'être discutée : pour éviter les rumeurs de vol qui surgissent périodiquement, elle pense que la salle des casiers devrait être sécurisée au maximum, avec une serrure électronique qui ne s'ouvre qu'aux heures de permanences. Mais d'autres personnes ne sont pas d'accord pour une sécurisation accrue. Ils pensent que l'association fonctionne sur la confiance et que c'est bien ainsi.

Un tour de table est organisé afin de connaître la position de chacun sur une sécurité supplémentaire à la porte d'entrée de la salle des casiers et de savoir s'il y a des que l'on aurait oublié de traiter pour le prochain local.

Philippe : trois mots, convivial, sécurité et utilité. Il est donc favorable à la serrure.

Mark est contre la fermeture de salle des casiers au contraire il voudrait faire rentrer les usagers dans la salle et fermer les casiers avec des portes.

Frédéric M souhaiterait également que l'on permette aux usagers accompagnés d'une personne d'accueil d'accéder à leur casier.

Elisabeth leur indique que compte tenu de l'étroitesse des locaux, cette possibilité a été écartée d'office : le couloir central de la salle des casiers ne fera que 108 cm et une seule personne pourra s'y rendre à la fois. On ne peut donc pas envisager que les usagers rentrent dans cette salle (qui par ailleurs est dépourvue d'issue de secours).

Anne est pour la serrure et plus réservée sur la nourriture mais dit-elle « on verra à l'usage ».

Jacqueline évoque le problème des plats à réchauffer qui sont parfois dans des barquettes d'aluminium, ce qui risque d'endommager les micro-ondes.

Martine répond que dans ce cas on peut verser le contenu dans une assiette.

Jean-Pierre est contre la fermeture de la salle des casiers

Anne reprend l'idée et souhaite qu'une fois de temps à autre, il soit permis aux usagers d'accéder à leur casier pour pouvoir le ranger entièrement.

Elisabeth signale que, comme aujourd'hui, il y aura un chariot qui permettra de porter tout le contenu d'un casier dans une des deux salles d'ouverture des sacs pour que la personne puisse le trier tranquillement.

Véronique ne se prononce pas.

René, au départ, aurait été pour la confiance mais comme il y a régulièrement des inquiétudes sur la sécurité des affaires entreposées, il est pour une fermeture.

Patrice S est pour la ligne de la confiance. Mais pour lui aussi, comme il y a des angoisses qui circulent à propos de la sécurité, il y a un doute et donc il faut fermer, et c'est ce qui assurera la confiance. Par ailleurs, actuellement toutes les fonctions sont bien séparées ; dans le prochain local, la cuisine et la salle d'accueil seront ensemble, cela pourra être un peu difficile à gérer.

Pascal est pour la confiance et la paix aussi vaut-il mieux mettre une serrure.

Patrick D est pour la fermeture.

Frédéric également mais il faut que les gens jouent le jeu et qu'ils soient partis à 21h55.

Paul est pour la serrure mais si ça peut attendre, on voit à l'usage.

Yolanda est pour la serrure.

Marie-Ange est plutôt contre la serrure.

Bernard D est également contre.

Gary préfère la confiance, mais il faut aussi et surtout assurer la paix, et comme la paix ne sera atteinte que grâce à la serrure, il suit cette option.

Elisabeth est pour. Elle rappelle que lors de la création de la bagagerie, il y avait eu tout un débat pour savoir si cela valait la peine d'investir 8 000 euros pour assurer la sécurité de la bagagerie avec des badges électroniques. Les usagers avaient alors expliqué que pour eux, c'était vraiment crucial que leurs affaires soient totalement en sécurité et elle pense que c'est une demande qu'il faut prendre au sérieux.

Patrice de S. pour également.

Julien est pour la confiance, il pense qu'un verrou suffirait.

Françoise est pour la confiance parce que jusqu'à présent il n'y a jamais eu de vol avéré dans la salle des casiers.

Chloé est contre la serrure.

Jérôme est contre également.

Martine est pour la fermeture des casiers parce que comme l'a dit Elisabeth, des personnes étrangères à la Bagagerie peuvent entrer dans le local.

Dariuz dit que « ça lui est égal ».

Il semble donc qu'une courte majorité se dégage pour la pose d'une serrure.

Fin de la réunion à 22 H.

Maris-Ange 22/11/10 13:56

Mis en forme: Police :12 pt